

CADRE RÉGLEMENTAIRE - CODE DE L'ÉNERGIE

Conformément aux articles :

L.331-1, vous avez le droit de choisir librement votre fournisseur d'électricité. Vous pouvez conclure un contrat avec le fournisseur de votre choix, établi en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne.

L.331-3, en cas de souscription d'un contrat chez un nouveau fournisseur, vos contrats en cours au tarif réglementé pour le site concerné, seront automatiquement résiliés sans frais ni pénalités.

L.337-7, les tarifs réglementés de vente s'appliquent aux sites dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA.

L.332-11, les règles de protection des consommateurs prévues par le Code de la consommation s'appliquent au présent contrat. Vous bénéficiez notamment d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la signature pour exercer votre droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités, conformément aux articles L.221-18 à L.221-28 du Code de la consommation. Si vous souhaitez que l'exécution du contrat commence avant la fin de ce délai, vous devez en faire la demande expresse.

En cas de rétractation après le début de l'exécution, vous serez redevable d'un montant proportionnel à l'électricité fournie jusqu'à la date de votre rétractation.

SITE DE CONSOMMATION

N°de compteur / Point de Livraison **6520**

1

☐ Locataire - copie du bail de location ou/et état des lieux d'entrée

☐ Propriétaire - copie de l'attestation d'achat sans le prix ou taxe foncière

Adresse

Résidence

Appartement

Étage

Code Postal

Commune

Date de mise en service souhaitée

COORDONNÉES DU TITULAIRE DU CONTRAT

2

Titulaire - copie de la carte d'identité

☐ Mme. ☐ M. Nom

Prénom

Courriel

Tél.

☐ Déjà client- N° Client

☐ Bénéficiaire du chèque énergie - attestation de chèque énergie

Adresse de facturation (si différente du lieu de consommation)

Payeur (si différent du titulaire)

Co-titulaire ☐ Bénéficiaire du chèque énergie - attestation de chèque énergie

☐ Mme. ☐ M. Nom

Prénom

Courriel

Tél.

CHOIX DE L'OPTION – OFFRE TARIF BLEU

3

Cocher la case correspondante à l'option tarifaire choisie (sous réserve de la faisabilité technique)

Options	Puissance en kVA								
	3	6	9	12	15	18	24	30	36
Base									
Heures pleines - Heures creuses									
Tempo									

→ Retrouvez les informations essentielles sur la fiche descriptive de l'offre tarif bleu.

Notre service clientèle est à votre écoute pour effectuer gratuitement une simulation du contrat le mieux adapté à vos besoins.

L'option tarifaire est choisie pour une durée d'un an et ne peut être modifiée qu'à l'issue de cette période. Les prix sont extraits des tarifs réglementés fixés par arrêté. Ces tarifs peuvent évoluer sur décision gouvernementale. Pour connaître les tarifs applicables référez-vous à la documentation "grille tarifaire" en vigueur.

Durée du contrat, révision de prix : le contrat est conclu pour une durée d'un an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. Il peut être résilié à tout moment et sans indemnité dans le cas d'un déménagement ou d'une souscription à une offre de marché. Toute résiliation du contrat doit être impérativement demandée par écrit (courriel ou courrier) par le titulaire du contrat.

CRÉATION DE VOTRE ESPACE CLIENT

- 4** Accès Espace Client - Agence En Ligne
☐ Oui ☐ Non → Cet espace permet notamment la consultation des factures et le suivre des consommations.

FACTURATION

- 5** **Mode de règlement**
☐ **Prélèvement automatique** - remplir obligatoirement le mandat de prélèvement SEPA joint et RIB
☐ Virement bancaire - IBAN : FR76 1350 6100 0000 1950 8100 050 BIC : AGRIFRPP838
☐ Autre mode de règlement (Chèque, Carte Bancaire, Espèces)
- Rythme de facturation**
☐ Mensualisation lissée sur 10 mois (11ème et 12ème mois de régulation) par prélèvement automatique. Uniquement pour les changements de fournisseur, pour les autres cas, cette option pourra être demandée en cours d'année en contactant votre service client) Merci d'indiquer votre consommation en kWh sur 1 an (visible sur ancienne facture) - remplir obligatoirement le mandat de prélèvement SE PA joint et RIB.
☐ Facturation tous les 3 mois sur la base des index de consommations (Tout mode de règlement accepté)
- Mode de réception des factures**
☐ Voie postale
☐ Dématérialisation : envoi de votre facture par courriel
☐ E-Facture : vous êtes averti par courriel de la mise à disposition de votre facture sur votre Agence en ligne

CONSENTEMENT A L'EXECUTION ANTICIPEE DU CONTRAT DE FOURNITURE

- 6** ☐ Je demande expressément que l'exécution du contrat commence avant la fin du délai de rétractation de quatorze jours prévu par le Code de la consommation. Je suis informé que si je demande expressément à commencer la fourniture d'électricité avant la fin du délai de rétractation, et que j'exerce ensuite mon droit de rétractation, je devrai régler à la CESML le montant correspondant à l'électricité consommée jusqu'à la date de ma rétractation.

- J'accepte que CESML soit mon fournisseur d'électricité au Tarif Réglementé, dans le cadre du contrat de concession du lieu de consommation ci-dessus, selon les conditions fixées par le cahier des charges de concession signé par l'autorité concédante (collectivité) et CESML
- J'ai pris connaissance des Conditions Générales de Vente ainsi que des documents annexes (grille tarifaire, fiche descriptive) disponibles sur le site internet www.cesml.fr
- J'ai été informé de la possibilité de demander une étude tarifaire personnalisée gratuite, ce qui a guidé votre choix.
- J'ai été informé que mes données de consommation peuvent être consultées sur l'espace client du site internet de CESML.
- J'ai tout pouvoir pour signer le présent document qui vaut adhésion et souscription au contrat de fourniture d'électricité.

Signature Titulaire

Co-Titulaire

Date

Lieu

RAPPEL DES PIECES A FOURNIR

- Copie de la **carte d'identité**
- Choix de règlement par prélèvement : **RIB** et **mandat de prélèvement SEPA complété**
- Locataire- copie du **bail de location** ou/et **état des lieux d'entrée**
- Propriétaire – copie de l'**attestation d'achat sans le prix ou taxe foncière**
- Bénéficiaire du Chèque Energie- copie de l'**attestation de chèque énergie**

Merci de compléter ce formulaire et de le retourner
par courrier : **CESML, 158 allée des écureuils 34980 Saint-Gély-du-Fesc** ou par courriel : clientele@cesml.fr
Les documents justificatifs à transmettre **sont identifiés en bleu.**

Pour toutes informations, contacter votre chargé de clientèle au **04 67 66 67 66 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.**

Mandat de prélèvement SEPA

Référence unique du Mandat - *cadre réservé cesml*

Nom Prénom / Raison sociale

Adresse

Code Postal

Commune

COORDONNÉES DE VOTRE COMPTE

N° d'identification international du compte bancaire - IBAN

Code international d'identification de votre banque -BIC

Nom du créancier : COOP ELECTRICITE CESML - 158 allée des écureuils 34 980 Saint-Gély-du-Fesc

Contrat concerné

Type de paiement ☐ paiement récurrent / répétitif ☐ paiement ponctuel

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- la CESML à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte,
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CESML.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Signature Titulaire du RIB

Date

Lieu

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur :

Code identifiant du débiteur

Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque (35 caractères minimum)

Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différents du débiteur lui même)

Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre la CESML et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom.

Code identifiant tiers débiteur

Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.

Nom identifiant du tiers créancier

L'énergie est notre avenir, économisons-la !